Histoire et Analyses des Relations Internationales et Stratégiques

Revue de l'Association des Spécialistes des Relations Internationales et des Etudes Stratégiques Africaines (ASRIESA)

HARIS DECEMBRE 2025

N°19

Editée par le Laboratoire d'Histoire des Relations Internationales, des Études Stratégiques et Politiques (LAHRIESPO)

Université Alassane OUATTARA

ISSN : 2709-5053

Histoire et Analyses des Relations Internationales et Stratégiques (HARIS)

N°019 Décembre 2025

Revue de l'Association des Spécialistes des Relations Internationales et des Études Stratégiques Africaines (ASRIESA)

ISSN : 2709-5053

Indexations internationales

https://reseau-mirabel.info/revue/19498/Haris

TOGETHER WE REACH THE GOAL

https://sjifactor.com/passport.php?id=23388

accès aux données
de référence de HAL

https://aurehal.archives-ouvertes.fr/journal/read/id/224412

Administration de la Revue

Directeur Scientifique : Professeur M'BRA EKANZA Simon-Pierre (Professeur Emérite du CAMES, Université Félix Houphouët-Boigny)

Directeur de Publication : CAMARA Moritié (Professeur Titulaire d'Histoire des Relations Internationales, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire)

Directeur de Rédaction : KOUAKOU N'DRI Laurent (Maître de Conférences d'Histoire des Relations Internationales, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire)

Coordonnateur de Publication : SILUE Nahoua Karim (Maitre-assistant d'Histoire des Relations Internationales, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire)

Trésorière : YAO Elisabeth (Maître-assistante en Histoire économique, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire)

Chargés de diffusion : KEWO Zana (Maitre-Assistant d'Histoire des Relations Internationales, Université Péleforo Gon Coulibaly, Côte d'Ivoire),

KPALE Boris Claver (Maitre-Assistant d'Histoire des Relations Internationales, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire)

Webmaster : Kouakou Kouadio Sanguen (Assistant Département de Mathématique et Informatique, Université Alassane OUATTARA)

Éditeur : Laboratoire d'Histoire des Relations Internationales, des Études Stratégiques et Politiques (LAHRIESPO), Université Alassane OUATTARA)

Website : http://www.revue-haris.org
Courriels : cerriuao01@gmail.com / asriesa2012@gmail.com

Comité Scientifique

-**M'BRA EKANZA Simon-Pierre**, Professeur Titulaire d'Histoire, Professeur Emérites du Cames (Université Félix Houphouët-Boigny - Côte d'Ivoire)

-**KOULIBALY Mamadou**, Professeur agrégé d'Economie, (Université Félix Houphouët-Boigny - Côte d'Ivoire)

-**Abdoulaye BATHILY**, Professeur Titulaire d'Histoire (Université Cheick Anta Diop-Sénégal)

-**Jean-Noël LOUCOU,** Professeur d'Histoire Contemporaine (Université Félix Houphouët-Boigny Côte d'Ivoire)

-**KOUI Théophile**, Professeur Titulaire Etudes Ibériques et Civilisations Latino-Américaines (Université Félix Houphouët-Boigny Côte d'Ivoire)

-**Francis AKINDES,** Professeur Titulaire de Sociologie (Université Alassane Ouattara - Côte d'Ivoire)

-**ALLADAYE Comlan Jérôme**, Professeur Titulaire d'Histoire (Université d'Abomey-Calavi - Benin)

-**SAADAOUI Ibrahim Muhammed**, Professeur d'Histoire Moderne et Contemporaine, Université de Tunisie. President de la Tunisian World Center for Studies, Research, and Development et de la Tunisian-Mediterranean Association for Historical, Social and Economic Studies -Tunisie)

-**Ousseynou Faye,** Professeur Titulaire d'Histoire (Université Cheick Anta Diop-Sénégal)

-**Samba Diakité,** Professeur Titulaire de Philosophie (Université Alassane Ouattara- Côte d'Ivoire)

-**Esambu Matenda -A- Baluba Jean - Bosco Germain**, Professeur en Relations Internationales. (Université de Lubumbashi-République Démocratique du Congo)

-**ASSI-KHAUJIS Joseph Pierre**, Professeur Titulaire de Géographie (Université Alassane Ouattara - Côte d'Ivoire)

-**GBODJE Sékré Alphonse,** Professeur Titulaire d'Histoire Politique (Université Alassane Ouattara - Côte d'Ivoire)

Comité de Lecture

-**BATCHANA Essohanam**, Professeur Titulaire d'Histoire contemporaine (Université de Lomé - Togo)

-**AKROBOU Agba Ezéquiel**, Professeur Titulaire d'Etudes Ibériques et Civilisations Latino-Américaines (Université Félix Houphouët-Boigny-Côte d'Ivoire)

-**CAMARA Moritié**, Professeur Titulaire d'Histoire des Relations Internationales. (Université Alassane Ouattara- Côte d'Ivoire)

-**GUESSAN Benoit**, Professeur Titulaire d'Histoire des Relations Internationales (Université Félix Houphouët-Boigny -Côte d'Ivoire)

-**N'Guessan Mohamed,** Professeur Titulaire d'Histoire Politique (Université Félix Houphouët-Boigny -Côte d'Ivoire)

-**Ernest YAOBI**, Maître de Conférences d'Histoire des Religions (Université Félix Houphouët-Boigny-Côte d'Ivoire)

-**GOLE Antoine**, Professeur Titulaire d'Histoire économique (Université Alassane OUATTARA- Côte d'Ivoire)

-**BAMBA Abdoulaye**, Maître de Conférences d'Histoire des Relations Internationales (Université Félix Houphouët-Boigny -Côte d'Ivoire)

Adresse aux auteurs

La Revue HARIS parait 4 fois dans l'Année : Mars, Juin, Septembre et Décembre. Les publications de Juin, Septembre et de Décembre sont libres en termes de thématiques des articles et autres contributions et celle de Mars portera à chaque fois sur un thème précis qui est communiqué six mois à l'avance. La revue ne publie que des contributions inédites et de fonds sur tous les champs de recherches des Relations Internationales et des Études stratégiques. La doxa de la revue porte sur la vision africaine des Relations Internationales mais reste ouverte à toutes les visions et points de vue venant de tous les continents. Les normes de présentation des manuscrits sont celles du CAMES (à consulter sur le site de la revue http://www.revue-haris.org). Le manuscrit doit comprendre entre 5000 et 8000 mots et porter les noms et prénoms du ou des auteurs, le nom de l'Institution de rattachement, le mail, et une photo format identité du ou des auteurs.

Sommaire

SECRE Kouamé Kossonou Frédéric
Mission diplomatique britannique à Kumasi en 1817 : Analyses et critiques des sources.....9-24

Françoise Christiane NDAKISSA ONKASSA épouse DIOMANDE
Les concepts de Politique Etrangère de la Fédération de Russie : Entre continuité et rupture 2016 à 2023.....25-39

Boubacar CAMARA
Vérité et politique.....40-48

N'guessan Noël AMIAN & OLIVIER M'BOUA
Nietzsche et l'Intelligence Artificielle : Quelles perspectives environnementales ? 49-60

Codjo René TOSSA
Le passé colonial, une variable stratégique dans la coopération de défense entre la France et le Mali de 1960 à 2022.....61-71

Mamadou Malal SY
American expansion in a 21st century emerging multipolar word: Hegemonic decline or strategic adaptation?.....72-89

DOSSO Fatou
Chine-Burkina Faso ; Une relance dynamique des relations (2018-2024).....90-103

Arlette Francine NJOMOU YONKE
The*"Open Door Policy "* dans les territoires sous mandat et sous tutelle : Une aubaine pour les entreprises étrangères au Cameroun sous administration française.....104-117

Darlane MENGUE M'ENGOUANG & Apoli Bertrand KAMENI
La mise en consommation du migrant et de la diaspora, nouvel enjeu de la globalisation.....118-140

Dr Fodé Bangaly KEITA & Dr Metsena NDJAVOUA
Conflits et crises dans le Golfe de Guinée : Rôle des organisations africaines et internationales pour le maintien de la paix.....141-151

Élisabeth YAO
Les investissements étrangers dans l'industrie textile en Côte d'Ivoire: Impact socio- économique (1960 – 1980).....152-165

Mouhamadi ZOUBGA & Mahamoudou OUBDA
Contribution des ONG au développement du secteur de l'hydraulique au Burkina Faso : Cas de *DIRECTAID* (1986-2024).....166-182

COULIBALY Drissa
Une page d'Histoire d'un peuple du Nord de la Côte d'Ivoire : Samory Touré dans le Djimini1894-1898.....183-196

Poindo LENO & Ibrahima Alamako KEITA & Veronique Vilgué KOIVOGUI
Système de gestion des achats et des approvisionnements par la société minière Kouroussa Gold Mine en République de Guinée.....197-211

KOUA Kouande Emile & KADJO Aka
Charge de travail, climat social et stress chez des infirmiers du service des urgences du CHU de Cocody.....212-224

HINSA HAMANI Abdoul-Hayou
L'expérimentation de la journée continue ou descente unique dans les écoles préscolaires et primaires de la commune urbaine de Dosso : Quels effets sur l'Enseignement/ Apprentissage des Elèves ?.....225-238

LES INVESTISSEMENTS ÉTRANGERS DANS L'INDUSTRIE TEXTILE EN CÔTE D'IVOIRE : IMPACT SOCIO-ÉCONOMIQUE (1960 – 1980)

Élisabeth YAO
Enseignante-Chercheure, Département d'Histoire, Université Alassane Ouattara/ E-mail : yaoelisabeth2@yahoo.fr

Résumé
L'ouverture sur l'extérieur fut depuis les premières années de l'indépendance de la Côte d'Ivoire, l'une des principales options de la politique économique prônée par les autorités ivoiriennes. Celles-ci avaient adopté en faveur des investisseurs étrangers notamment, une politique très incitative et des mesures libérales avantageuses, couronnées par la stabilité politique de la Côte d'Ivoire. Encouragés par ces conditions favorables, des groupes industriels et commerciaux d'origine européenne, américaine ou asiatique ont investi des capitaux considérables dans l'industrie textile ivoirienne. Ces participations au capital social des entreprises contribuèrent au rayonnement du secteur textile apportant une plus-value à l'économie et la société ivoirienne. Cet article nous donne l'occasion de mettre en exergue la portée des investissements étrangers dans l'essor de l'industrie textile de 1960 à 1980. Pour ce faire, la collecte d'information à travers une documentation primaire écrite et une bibliographie savante a été utile pour reconstituer ce pan de l'histoire de l'industrie en Côte d'Ivoire.
Mots clés : Côte d'Ivoire, Industrie textile, Investissements, Étranger

Abstract
Opening up to the outside world has been one of the main economic policy options advocated by the Ivorian authorities since the first years of Côte d'Ivoire's independence. They had adopted a highly incentive-oriented policy and favorable liberal measures in favor of foreign investors, crowned by the political stability of Côte d'Ivoire. Encouraged by these favorable conditions, industrial and commercial groups of European, American or Asian origin have invested considerable capital in the Ivorian textile industry. These shares in the companies' share capital contributed to the influence of the textile sector, bringing added value to the Ivorian economy and society. This article gives us an opportunity to highlight the importance of foreign investment in the development of the textile industry from 1960 to 1980. To do this, the collection of information through primary written documentation and a scholarly bibliography was useful to reconstruct this part of the history of the industry in Côte d'Ivoire.
Keywords : Côte d'Ivoire, Textile industry, Investments, Foreign

INTRODUCTION

La puissance française pendant la colonisation n'a pas intégré l'industrialisation de la colonie dans son programme de mise en valeur de ses possessions. Cependant, convaincue que l'émergence d'un pays passe nécessairement par une forte croissance industrielle, la Côte d'Ivoire dès son indépendance en 1960, a adopté d'importantes politiques en vue de son développement industriel notamment dans le secteur textile, considéré comme un grand pourvoyeur d'emploi et un excellent moyen de lutte contre le chômage.

Par ailleurs, l'accroissement démographique très poussé en Côte d'Ivoire et la hausse de la consommation de vêtement industriel par la population ivoirienne offrait des perspectives d'un marché généreux du textile. Il s'agissait alors de produire localement des articles de consommation finale destinés à un marché en expansion, soutenu par les revenus de l'économie de plantation.

D'autre part, il s'agissait d'un moyen de se libérer de la dépendance en tissu de la métropole, par la mise en place d'industrie locale pour échapper au monopole européen et de bénéficier d'un parc industriel important, gage d'un développement durable. Toutefois ces projets nécessitaient des capitaux et expertises extérieurs. Pour atteindre donc ses objectifs, la Côte d'Ivoire opta pour le libéralisme économique, l'initiative privée et l'ouverture aux capitaux extérieurs. Elle adopta par ailleurs une politique très incitative et des mesures libérales en faveurs des investisseurs.

Cette politique lui a alors permis de bénéficier de 1960 à 1980, d'importants investissements étrangers qui ont favorisé l'essor de l'industrie textile et influencé considérablement l'économie et la société ivoirienne.

Sous ce rapport, quel fut l'impact des investissements étrangers dans l'industrie textile en Côte d'Ivoire de 1960 à 1980 ?

Cette contribution vise à interroger et mettre en lumière les influences économiques et sociales induites par les investissements étrangers dans l'industrie textile ivoirienne. Cela nous amène à reconstituer les dynamiques ayant encouragé les partenaires étrangers à injecter les capitaux dans les projets textiles en Côte d'Ivoire mais aussi à examiner l'impact de ces investissements.

Pour réussir cette entreprise, nous avons procédé non seulement au dépouillement des sources écrites, mais également aux recherches documentaires ciblant les travaux scientifiques consacrés à l'industrie textile en Côte d'Ivoire notamment les capitaux étrangers qui y ont été injectés et leur portée.

L'étude est organisée autour de trois principaux axes. Le premier reconstitue les facteurs incitatifs des investissements dans l'industrie textile. Le second se veut un examen de l'impact de ces investissements sur la dynamique industrielle du secteur textile tandis que le dernier axe essaie d'en analyser la portée socioéconomique en Côte d'Ivoire.

1.LES FACTEURS FAVORABLES AUX INVESTISSEMENTS ÉTRANGERS DANS L'INDUSTRIE TEXTILE

Pour atteindre ses objectifs de développement industriel notamment dans le secteur textile, la Côte d'Ivoire a orienté sa politique sur l'extérieur**.** Ainsi l'accès aux capitaux et à l'expertise étrangère a été favorisé par plusieurs conditions existantes notamment politique, économique et sociale.

1.1. Les motifs d'ordre politique et de notoriété publique

Le régime du parti unique auquel fut soumis la Côte d'Ivoire durant les premières décennies de son indépendance avait réussi à maintenir le pays dans une certaine stabilité politique qui fut un atout déterminant quant au choix des bailleurs d'investir en Côte d'Ivoire.

La permanence de l'équipe politique dirigeante et ses orientations de base avaient contribué à consolider la cohésion sociale et la stabilité politique. Les autorités ivoiriennes avaient ainsi œuvré à la création d'une république tolérante et unie, dotée d'institutions fortes, pendant que la recherche incessante du maintien de la paix fut pour le président Houphouët Boigny un impératif. Le climat propice et l'environnement économique favorable qui en résultait purent selon J. M. Chevassu, A. Valette (1975, p. 36), attirer les hommes d'affaire ivoiriens et étrangers à s'investir dans le développement du secteur industriel textile par l'apport de capitaux.

Par ailleurs, l'opinion favorable et la bonne réputation dont était l'objet la Côte d'Ivoire lui a valu de nombreuses réponses favorables quant à l'appel aux capitaux. Ainsi, la réputation de dynamisme de la capitale Abidjan, dépassait largement les frontières nationales. Par l'importance de son caractère central en effet, Abidjan la métropole ivoirienne était « une plateforme de catalyse des activités économiques et un lieu privilégié de concentration qui comptait 951.000 habitants en 1975, soit 14% de la population du pays » (A. Dubresson, 1989, p. 248).

Par Abidjan donc, on entendait toutes les influences des richesses économiques et sociales proposées par la grande ville : services techniques, financiers, publicitaires, présence d'un vaste marché urbain, proximité d'autres entreprises industrielles, des administrations centrales (J. M. Chevassu, A. Valette (1975, p. 38).

En outre, l'existence du port constituait un élément déterminant et un facteur complémentaire pour les entreprises qui devaient importer des produits semi-finis et des inputs notamment les tissus écrus, colorants, produits chimiques. Enfin la Côte d'Ivoire possédait la réputation d'être un lieu de séjour agréable, que ce soit grâce aux distractions urbaines qu'offrait sa capitale ou, aux attraits touristiques de sa côte. La présence de tous ces éléments de détente et de plaisir, fut particulièrement essentielle pour des entreprises où le nombre d'expatrié était élevé.

1.2. Les coûts avantageux des facteurs de production et la forte demande de marché

Les facteurs de production, qu'il s'agisse du capital, du travail ou des matières premières, furent une donnée essentielle du choix de la localisation des industries. D'abord la proximité des matières premières notamment le coton cultivé en abondance dans le Nord ivoirien fut une condition intéressante à l'implantation des usines textiles.

En fait, l'héritage de l'économie de traite laissé par la colonisation avait favorisé la mise en place de grandes plantations de coton dont la production n'avait cessé d'augmenter depuis les années 1960[1]. L'existence sur place du coton était une condition qui favorisait la réduction des coûts de transport pour l'approvisionnement en matières premières et également une garantie pour le bon fonctionnement des usines.

Par ailleurs, le coût de la main d'œuvre en Côte d'Ivoire demeurait

[1] COMPAGNIE IVOIRIENNE POUR LE DEVELOPPEMENT DES TEXTILES (CIDT), Rapport annuel campagne 1993-1994, p.7

avantageux par rapport aux données européennes sur le plan strictement économique – coût rendement – (J. M. Chevassu, A. Valette, 1975, p. 36). Il est également bon de noter que le coût élevé du salaire en Côte d'Ivoire par rapport aux autres pays africains fut une condition d'accès facile à la main d'œuvre, car ce pays fut une destination prisée pour de nombreuses populations de la sous-région à cause de son salariat mieux rémunéré.

Cette possibilité de l'accès à une main d'œuvre nombreuse, fut une situation qui encourageait les investisseurs à engranger de grands fonds pour la réussite des projets de création de complexes textiles en Côte d'Ivoire. Par ailleurs, la croissance du marché ivoirien durant les quinze premières années de l'indépendance fut un facteur avantageux d'investissement pour les industriels à la recherche d'un vaste marché de consommation.

En effet entre 1960 et 1980, l'économie ivoirienne avait connu une croissance spectaculaire qui lui avait valu le terme de "miracle ivoirien", une économie soutenue par l'économie de plantation en pleine expansion. Cette situation avait favorisé une hausse du pouvoir d'achat de la population ivoirienne créant ainsi les conditions d'un marché assurément rentable pour les industriels textiles.

En outre, pour la conquête du marché Ouest-africain, la situation de la Côte d'Ivoire, à la fois centrale et côtière fut une position privilégiée pour les industriels afin de mieux contrôler le marché de la sous-région. Il paraissait également très avantageux de fabriquer localement plutôt que d'importer pour revendre, d'autant plus que les produits "made in Côte d'Ivoire" étaient protégés par le tarif douanier.

1.3. Le code des investissements privés et les structures d'accueil industriel

Pour réussir sa stratégie politique et favoriser le développement industriel, la Côte d'Ivoire s'était investie dans l'ouverture sur l'extérieur, à la fois comme partenaire des échanges internationaux, mais aussi comme apporteur de capitaux et de techniques.

Cela s'est traduit par une politique incitative et des mesures libérales en faveur des investissements, lesquels se sont appuyés sur un instrument particulier ; le code des investissements privés. En effet, un code des investissements très incitatif fut voté en 1959, par la loi n° 59-134 du 03 septembre 1959[2] qui détermina le régime des investissements privés en Côte d'Ivoire. La promulgation de cette loi avait pour ambition de servir de catalyseur pour les investissements privés, sans distinguer entre les entreprises nationales et les entreprises étrangères (J. Dutheil de la Rochère, 1976, p. 301).

Il s'agissait alors, à travers cette politique de jeter les bases du développement industriel du pays en créant les facteurs primordiaux et les conditions idoines pour rassurer les investisseurs étrangers, acquérir leur confiance et attirer les capitaux. Sous ce rapport, les sociétés agréées au code des investissements bénéficiaient pendant dix ans, d'exonérations, de droits d'entrée sur le matériel de production et les produits intermédiaires importés[3].

Ce régime fiscal privilégié, jugé comme une condition intéressante et indispensable à l'installation en Côte d'Ivoire avait encouragé les investisseurs étrangers à injecter des sommes colossales dans la réalisation de grands projets d'industrialisation textile en Côte d'Ivoire.

[2] JORCI, n°58 du 10 septembre 1959, p. 823

[3] *Idem*, pp. 36-37

En sus, pour encourager et accompagner les entreprises à investir davantage dans l'industrie, l'Etat ivoirien a mis en place plusieurs structures institutionnelles d'appui dont l'objectif était le financement des entreprises industriels, concourant au développement de la Côte d'Ivoire, notamment par voie de prêt à court, moyen et long terme, d'avals et cautionnement, d'apport, de commandite, de souscription ou achat de titres et droits sociaux, de création de sociétés nouvelles.

Il s'agit entre autres de la Société Nationale de Financement (SONAFI), créée par le décret n°63-93 du 04 mars 1963[4]. Mais aussi la Banque Ivoirienne pour le Développement Industriel (BIDI) mise en place par la loi n° 64-187 du 8 mai 1964[5]. En outre, la Caisse Autonome d'Amortissement (CAA) datant de 1959, le Fond de Garanti des Crédits aux Entreprises Ivoiriennes[6] et l'Office de Promotion de l'Entreprise Ivoirienne (O.P.E.I.) [7], avaient aussi été institués. Par ailleurs le Centre Ivoirien du Commerce Extérieur (C.I.C.E.) en 1970[8] et le Bureau de Développement Industriel (B.D.I.) en 1971[9], furent également mis en place pour accompagner les investisseurs et les entreprises.

En définitive, la présence de matières premières indispensables aux industries textiles, la stabilité politique dans le libéralisme et surtout la croissance et les perspectives des marchés ivoiriens et Ouest-africains mais aussi les mesures d'accompagnement furent des éléments déterminants dans le choix de la Côte d'Ivoire par les investisseurs industriels (P. Kloboukoff, B. Lesluyes, J.C. Le Goff, 1995, p. 106).

Tous ces facteurs contribuèrent à transformer la Côte d'Ivoire au cours de la période 1960-1980, en un véritable enjeu pour les groupes textiles qui intervinrent fortement dans l'entreprise industrielle textile.

2.L'ENGAGEMENT DES GROUPES ÉTRANGERS ET L'IMPACT SUR L'INDUSTRIE TEXTILE

Encouragés par des facteurs favorables, des compagnies et grands groupes d'origines diverses ont investi dans de grands projets textiles. Les capitaux colossaux injectés par ces groupes ont contribué à l'expansion de l'industrie textile ivoirienne à travers l'implantation de véritables mammouths et armatures industrielles textiles.

2.1. L'importance de la participation des investisseurs

Les mesures prises par le gouvernement ivoirien au lendemain de l'indépendance de la Côte d'Ivoire, dans une période caractérisée par un contexte politique et économique favorable avaient encouragé l'appel des capitaux et l'initiative privée. Sous ce rapport, plusieurs groupes et sociétés commerciales aussi bien européens, américains qu'asiatiques se sont engagés dans des projets textiles de grandes envergures (C. Fauque et O. Wollenweber, 1991, p. 70).

Ces engagements et prises de participation ont contribué, à la naissance de nouvelles usines textiles notamment ICODI, SOTEXI, UTEXI, COTIVO, UNIWAX et, à la consolidation d'industries déjà existantes en l'occurrence les Etablissements Robert Gonfreville (E. Yao, 2018, p.217).

D'origines diverses, ces groupes possédaient des participations plus ou

[4] JORCI, n° 15 du 07 mars 1963, p. 269
[5] JORCI., n° 26 du 9 mai 1964, p. 599
[6] JORCI, n° 39 du 08 Août 1968, p. 1345
[7] *Idem*, p. 1344
[8] [8] MINISTERE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES, ET DU PLAN, 1981, *La Côte d'Ivoire en chiffre, édition 80-81*, Société Africaine d'Edition., p. 323
[9] *Idem*

moins importantes avec une prédominance des Français (voir graphique1).

Graphique 1 : Répartition des capitaux sociaux par nationalité dans l'industrie textile en 1971

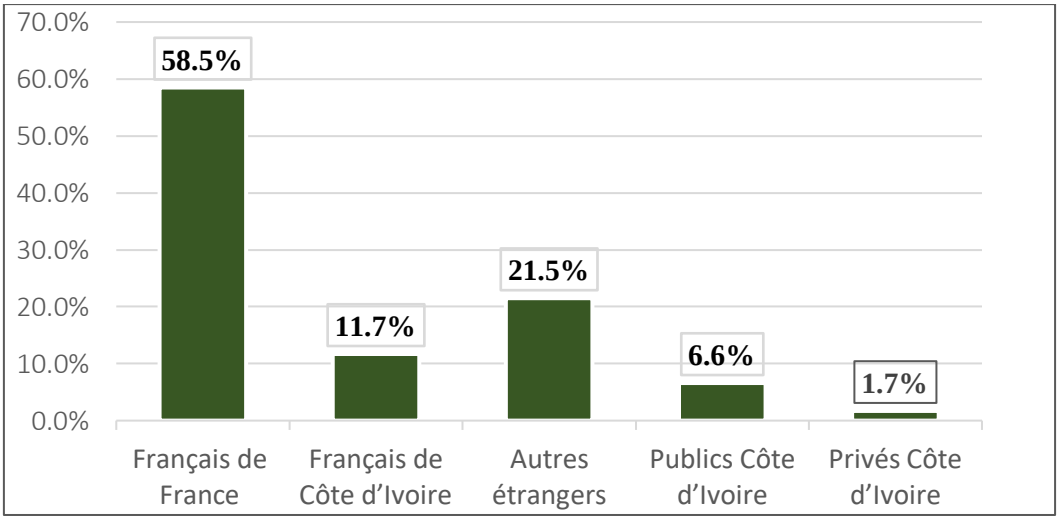

Source : A. Dubresson, 1989, *Op.cit.*, p. 284, Conception : Yao Elisabeth, Réalisateur : Konan Yeboue

Le graphique n°1 ci-dessus indique les participations ivoiriennes et étrangères dans le capital social de l'industrie textile ivoirienne en 1971. Il permet surtout de mettre en relief l'importante participation des groupes étrangers notamment la prééminence des Français qui représentaient à eux seuls plus de 70 % des parts.

Jadis puissance dominatrice de la colonie de la Côte d'Ivoire, la France après l'indépendance du pays restait le principal actionnaire de l'industrie ivoirienne en général et du secteur textile en particulier. À cet effet, les groupes industriels français représentés d'une part par TEXUNION étaient actionnaires dans les ERG tandis que SCHAEFFER et Cie étaient présents dans le capital d'ICODI.

Quant aux groupes américains, ils étaient représentés par RIEGEL TEXTILE Corp. et BLUE BELL Int., possédant des actions dans l'usine ICODI. Par ailleurs les néerlandais avec GAMMA Holding étaient parmi les fondateurs d'UNIWAX tandis que les japonais à travers UNITIKA étaient à l'origine de la création de SOTEXI (A. Dubresson, 1989 p.283).

En plus des groupes industriels, les sociétés commerciales qui contrôlaient les circuits de distribution des pagnes constituaient des partenaires importants des industries textiles ivoiriennes. Il s'agit notamment de la CFCI du groupe UNILEVER qui participait au capital d'UNIWAX et d'ICODI, de la CFAO et la SCOA, actionnaires à ICODI et OPTORG représenté dans les ERG (Y. Marguerat, 1974, p.4). Enfin il y'a les consortiums bancaires à montages complexes dans lesquels figurent des groupes privés et publics de même que des sociétés financières qui constituèrent de véritables partenaires d'investissement dans le secteur de l'industrie textile.

Certaines de ces maisons avaient un portefeuille très diversifié tandis que d'autres en avait le plus élevé. Les participations en général étaient comprises entre 15% et 30%.

L'exception fut cependant pour l'usine textile UNIWAX, détenue à 80% par C.N.F-CFCI seule (Y. Marguerat, 1973, p. &. J. Chevassu, A. Valette, 1975, p.25). Ces groupes jouaient un rôle-clé dans la gestion des entreprises concernées, par une participation efficace aux conseils d'administration, de certains de leurs cadres dans les équipes de direction et la commercialisation des productions de leurs usines ivoiriennes.

Ce contrôle fut une stratégie des grandes compagnies commerciales européennes, qui avaient participé à la mise en place des unités d'impression de tissu dans la première décennie de l'indépendance. A cet effet, la CFCI et la CFAO avaient contribué, à hauteur de 14,87 %, et la SCOA à hauteur de 6,2 % du capital social, au démarrage d'ICODI, la CCHA (Compagnie Commerciale Hollando-Africaine) possédait 30 % du capital de la SOTEXI, et 67,9 % du capital de 1'UNIWAX appartenaient la CFCI (A. Dubresson, p.635).

Lorsqu'il fut question dans les années 1970 de la création des usines UTEXI et COTIVO intégrées respectivement à SOTEXI et ICODI, une partie des actifs des groupes fut transférée des premières aux deuxièmes générations d'usine.

2.2. L'action des groupes étrangers dans l'essor industriel

Les groupes industriels, banques et maisons de commerce étrangères à travers leurs investissements ont contribué à l'expansion de l'industrie textile en Côte d'Ivoire.

Par leur action, une première génération d'industrie d'import substitution travaillant des matières semi-finies importées virent le jour dans le sillage du plan décennal 1960-1970. Il s'agit d'usines textiles d'impression créées dans le but d'alimenter le marché ivoirien en tissu industriel "made in Côte d'Ivoire". Ces usines concernent notamment ICODI, SOTEXI, UNIWAX et l'unité d'impression des ERG.

Créée en 1965, l'usine ICODI, société d'impression sur tissu de Côte d'Ivoire fut une filiale des Etablissements Schaeffer et Cie de Mulhouse (16%), de la CFAO et de la CFCI (27%), de la SCOA (12%) …[10] La réalisation de l'usine ICODI nécessitant 460 millions d'investissement a vu son chiffre d'affaires atteindre les 660 millions de franc CFA en 1966, 928 millions en 1967 et 1.160 millions en 1968 pour 8 millions de mètre de tissu[11]. Ces participations ont toutefois connu une évolution relative dans le temps (voir graphique 2).

Quant à la Société Textile Industrielle de Côte d'Ivoire (SOTEXI), elle fut créée en mai 1967 entre la république de Côte d'Ivoire (20%), la BIDI (15%), la Cie Commercial Hollando-africaine (CCHA) (30%), la Société Japonaise Nichibo (30%) …et agréée au code des investissements en novembre 1967[12]. Seconde usine d'impression de Côte d'Ivoire, la SOTEXI mise en service à Vridi en décembre 1967, exploitait une usine d'impression et de teinture, d'une capacité initiale de 1.300 tonnes d'imprimés.

Les investissements réalisés représentaient un montant de 1,2 milliards de franc CFA, financés notamment par le capital à 350 millions de franc CFA, un prêt à long terme de la BIDI estimé à 150 millions de franc CFA et un prêt consortial

[10] MINISTERE DU PLAN, 1969, « Côte d'Ivoire, situation et perspectives du développement industriel dans le cadre du plan », in *l'industrie africaine en 1969, Cameroun, RCA Congo, Côte d'Ivoire, Dahomey*, tome 1, Paris XVI, numéro spécial du bulletin de l'Afrique noire, p. 252

[11] MINISTERE DU PLAN, 1969, *Op.cit*., p. 252

[12] *Idem*

bancaire ivoirien de 350 millions de franc CFA[13].

Graphique 2 : Les participations au capital social des deux premières usines d'impression en 1976

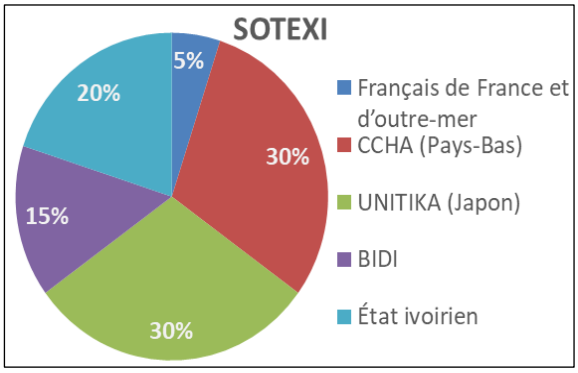

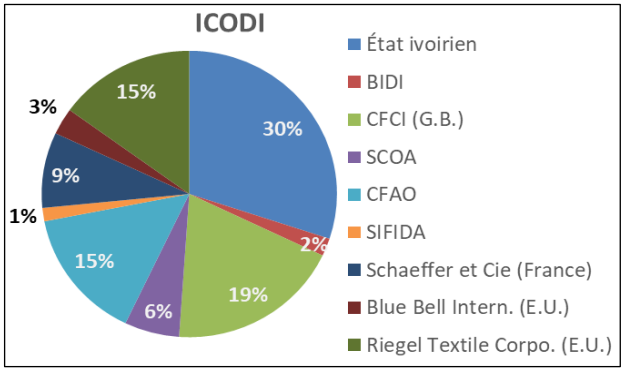

Source : A. Dubresson, 1989, *Op.cit.*, p. 284, Conception : Yao Elisabeth, Réalisateur : Konan Yeboue

Par ailleurs, l'année 1969 avait vu l'installation de la toute première et nouvelle unité d'impression des ERG d'une capacité initiale de 3 millions de mètre par an. La création de cette usine avait permis à la Côte d'Ivoire d'augmenter sa production d'imprimé. L'usine d'impression des ERG, avait connu en 1970, une extension véritable, atteignant une capacité de production d'un peu plus de 7 millions de mètres[14]. Alimenté par une extension de filature et un tissage de cretonne, l'ensemble représentait un nouvel investissement de plus de 500 millions de franc CFA dont la part de capitaux étrangers en 1976 représentait plus de 40% comme indiqué dans le graphique ci-après.

Graphique 3 : Les différents investissements dans les ERG en 1976

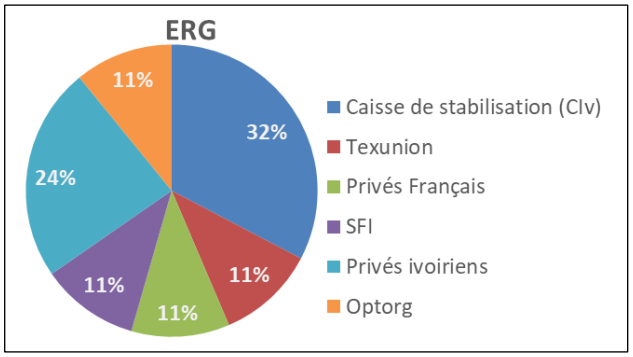

Source : A. Dubresson, 1989, *Op.cit.*, p. 284, Conception : Yao Elisabeth, Réalisateur : Konan Yeboue

En outre, l'usine UNIWAX est née d'une convention d'établissement entre l'Etat ivoirien et les partenaires GAMMA HOLDING et UNILEVER.

[13] *Idem*

[14] ETABLISSEMENT ROBERT GONFREVILLE, 1971, *Gonfreville ; cinquante ans d'industrie en Afrique 1921/1971*, Milan, Poligrafico G. Colombi, p.21

Les travaux de construction commencèrent en 1969 et l'usine UNIWAX qui fut installée à la zone industrielle de Yopougon démarra en 1970. Le capital de la société fut reparti entre deux partenaires du groupe du Niger Français, filiale d'Unilever pour 65% et la société néerlandaise TEXOPRINT pour 35%.

Les investissements représentaient près de deux milliards de franc CFA[15]. L'objectif de la convention était alors la production du véritable wax, destinée à satisfaire le marché local en priorité, ensuite l'exportation et l'apport d'une valeur ajoutée optimale au coton local.

Cependant, au début des années 1970, de nouvelles politiques furent adoptées afin de rompre avec les importations et de promouvoir une nouvelle génération d'industrie capable de fabriquer sur place les produits indispensables aux usines ivoiriennes.

Cette politique avait pour objectif la valorisation des matières premières ivoiriennes telles que le coton en produits finis ou semi-finis destinés non seulement aux usines d'impressions, mais aussi et surtout à l'exportation[16]. Sous ce rapport, de nouvelles armatures industrielles textiles virent le jour. Il s'agit des usines de filature et tissage notamment UTEXI intégré à SOTEXI et COTIVO intégré à ICODI, mais également le Grand Ensemble des ERG, qui était un tout nouveau complexe industriel installé en 1979, dans l'enceinte de l'usine Gonfreville.

C'est en liaison avec RIEGELTEXTILES, important filateur-tisseur de tissus denims aux Etats-Unis et BLUE BELL INCORPORATED, second producteur de blue-jeans dans le monde, qu'ICODI présenta un projet de filature-tissage coton comportant une unité de finissage de tissus denims (A. Dubresson, 1982, p.150).

Il s'agissait alors du complexe textile COTIVO dont les travaux furent réalisés en 1974 sous la conduite de Schaeffer Engineering[17]. COTIVO fut ainsi créée avec une participation de 90% d'ICODI au capital de la société auxquels s'ajoutent 3% du groupe Bancaire allemand DEG, 3% de la BIDI et 3% de la SIFIDA (voir graphique 4). Démarrée en 1976, la production concernait surtout les activités de filature-tissage de tissus écrus pour impression pagne mais également de tissus denim pour jeans.

Graphique 4 : Les parts des industriels dans les usines UTEXI et COTIVO en 1976

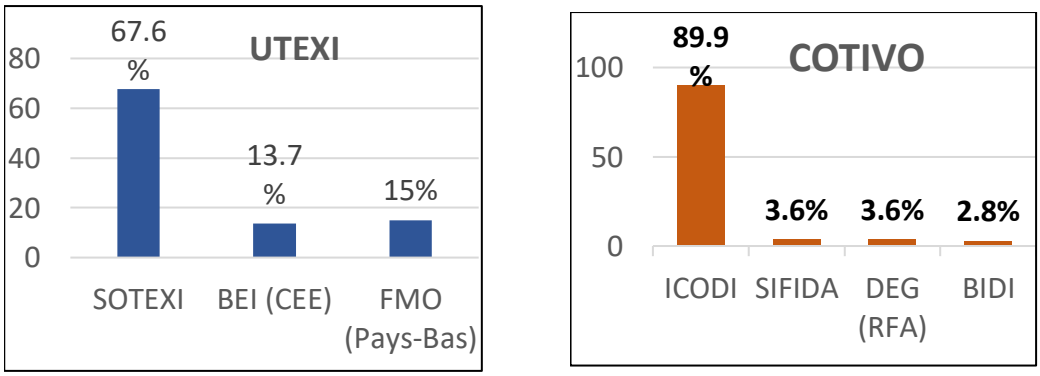

Source : A. Dubresson, 1989, *Op.cit.*, p. 284, Conception : Yao Elisabeth, Réalisateur : Konan Yeboue

[15] MINISTERE DU PLAN, 1969, *Op.cit.*, p. 252

[16] MINISTERE DE L'INDUSTRIE, 1988, *Schéma directeur du développement industriel de la Côte d'Ivoire*, p. 123

[17] BANQUE OUEST AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT, 2005, *Etude de faisabilité et de mise en place d'un fonds régional d'investissement pour le développement de l'industrie textile de l'UEMOA*, CAC/DAGRIS/SERES – Fonds d'Investissement Textile UEMOA, p. 149

Quant à UTEXI, sa création fait suite à une enquête sur plusieurs villes du chemin de fer, réalisée par la SOTEXI vers la fin des années 1960, à la demande du Ministère du Plan, afin d'identifier celle présentant le maximum d'avantages, pour l'implantation de la nouvelle usine textile.

Déjà en 1967, la SOTEXI avait été installée, conformément aux prévisions des investisseurs néerlandais et japonais, de construire ultérieurement une usine de filature-tissage. Ainsi furent élaborés des projets de filières intégrées, fondées sur un processus d'induction aval-amont et permettant de remonter de la production déjà existante de produits finis (fancy-prints et wax) à l'élaboration des tissus écrus nécessaires à leur fabrication (A. Dubresson, B. Lootvoet, 1985, p. 6).

Le choix de Dimbokro fut déterminant pour accueillir UTEXI, le nouveau complexe textile de filature-tissage, entré en service en 1974, avec une capacité de production de 4.500 t de tissu de coton par an[18]. Créée dans le but de fournir les supports nécessaires à l'unité d'impression SOTEXI, celle-ci contribua à 70% au capital d'UTEXI.

Au total, bien qu'elle ne reflète pas le pouvoir économique réel des différents partenaires, cette analyse permet de mettre à nu l'importante participation des groupes étrangers et le poids de leurs investissements dans l'essor de l'industrie textile en Côte d'Ivoire entre 1960 et 1980. Il est par ailleurs important de noter que cet essor industriel a induit des effets notables dans l'économie et la société ivoirienne.

3.LA PORTÉE SOCIOÉCONOMIQUE DES INVESTISSEMENTS ÉTRANGERS DANS L'INDUSTRIE TEXTILE

L'essor de l'industrie textile impulsé par les investissements étrangers a entrainé un impact économique et social important, matérialisé par l'apport d'une plus-value dans l'économie ivoirienne et la création de nombreux emplois pour sa population.

3.1- L'influence économique

Troisième rang des branches industrielles avec un chiffre d'affaires d'environ 50 milliards de F. CFA en 1978, et de 83,764 milliards de F. CFA en 1979, l'industrie textile ivoirienne en 1980 occupait la première place en Afrique noire francophone.

Des investissements cumulés de 36 milliards de F. CFA à la fin de 1978 et 49,475 milliards de F. CFA en 1979, soit 11% du total des investissements du secteur industriel du pays, plaçait la branche textile au deuxième rang des industries après l'énergie et l'eau[19]. Les industries textiles en Côte d'Ivoire comprenaient au premier octobre 1979, 38 entreprises dont 5 unités d'égrenage de coton, 7 unités de filature, 6 unités de tissage, 4 unités d'impression, 10 unités de confection[20].

Le secteur filature tissage comportait 4 entreprises dont une intégrée. Ce secteur avait enregistré un développement rapide en 1975 et 1976, avec l'entrée en activité des deux importants complexes UTEXI et COTIVO, ainsi que le Grand Ensemble des ERG[21]. Le secteur impression tissu coton quant à lui avait une capacité globale de production de l'ordre de 104 millions de mètres d'imprimés dont 20 millions de mètres pour les ERG.

[18] BUREAU DE DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL (BDI), 1974, *Industrie textile*, Abidjan, p. 4

[19] MINISTERE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES, ET DU PLAN, 1981, *Op.cit*., p. 210

[20] Fraternité Matin, 1981, « Le SITHA, une chance pour l'industrie textile africaine » in *Fraternité Matin A/ 0036 / IGA/ SITHA 81*, du 9 avril, p. 17

[21] *Idem*

La production fut passée de 15,6 millions de mètres en 1970 à 70 millions de mètres en 1977, soit un accroissement moyen annuel de 65%[22]. En outre, l'industrie textile constituait un secteur moderne et très capitalisé qui distribuait les plus gros salaires et charges sociales de l'industrie manufacturière ivoirienne.

Ces salaires et charges sociales n'ont d'ailleurs cessé d'augmenter, passant de plus de 4 milliards en 1974 à plus de 13 milliards en 1979[23]. Il faut également noter que parmi les 25 premières industries ivoiriennes exportatrices se trouvaient inclus en 1979, les sociétés textiles Gonfreville, ICODI, UTEXI, SOTEXI, occupant respectivement les dixième, seizième, dix-huitième et vingtième place.

La performance de l'industrie textile ivoirienne avait non seulement valu à la Côte d'Ivoire de disposer du tissu industriel le plus important de la sous-région au cours de la période 1960-1980, mais elle a également eu une portée sociale notable.

3.2- L'impact social

L'implantation des différentes industries textiles avait contribué à la création de plusieurs emplois non seulement pour la population ivoirienne mais aussi pour les Africains non Ivoiriens et les Européens. Depuis la mise en place de l'usine Gonfreville jusqu'à l'implantation des complexes UTEXI et COTIVO, en passant par les usines SOTEXI, ICODI et UNIWAX, le nombre d'employé n'a cessé d'augmenter. L'industrie textile n'a cessé de figurer parmi les industries manufacturières employant une main d'œuvre nombreuse.

Si l'on classe les industries manufacturières selon la situation de l'emploi et l'accroissement de la main d'œuvre depuis les années 70, on constate que l'industrie textile constituait un des plus gros employeurs du monde industriel.

En effet, entre 1970 et 1979, l'industrie textile occupait la deuxième place des employeurs les plus importants[24]. Et le nombre de travailleur s'était également accru passant d'environ 8.000 en 1974, à plus de 12.000 travailleurs en 1978. En 1979, l'usine textile Gonfreville représentait le plus gros employeur des sociétés industrielles ivoiriennes. Les autres industries textiles occupaient également des places non moins importantes. La société COTIVO, occupait le quatrième rang, UTEXI, le sixième et UNIWAX, le treizième rang des plus gros employeurs industriels du pays[25].

Le fait industriel textile était apparu comme un facteur de diminution du chômage pour les villes de Côte d'Ivoire mais aussi de la sous-région par la capacité des établissements textiles à créer des emplois. Alain Dubresson signifiait que : « les complexes textiles sont censés redonner un dynamisme économique à des villes dont le ressort commercial a été partiellement brisé, et où l'offre d'emploi est insuffisante » (A. Dubresson, 1989, p. 291). Les entreprises de manufactures textiles étaient toujours perçues comme de bons outils de distribution d'emplois.

Elles attiraient les travailleurs affluents de tous les côtés, en direction des villes des complexes industriels. Ces complexes avaient alors favorisé un salariat qui nourrissait des familles, scolarisait des enfants, soignait et améliorait les conditions de vie de ses bénéficiaires.

La plupart des pays qui ont fait l'expérience d'une industrialisation ont priorisé la branche textile pour la simple raison que ce secteur est un

[22] *Idem*

[23] MINISTERE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES, ET DU PLAN, 1981, *Op.cit*., p. 210

[24] *Idem*

[25] *Ibidem*, p. 194

gros pourvoyeur d'emploi et un excellent moyen de lutte contre le chômage.

La contribution du secteur textile à la création d'emploi et à la lutte contre le chômage s'est manifestée également par l'essor des activités para textile notamment la revente de tissu imprimé made in Côte d'Ivoire et le métier de la couture. En effet, le développement de l'industrie textile en Côte d'Ivoire ainsi que le goût inépuisable des Ivoiriens pour le pagne avaient conduit de nombreuses femmes à se convertir dans les activités de revente de tissu qui connurent un essor surtout dans les années 70 et 80.

À travers cette activité, l'industrie textile apparaissait comme un important fournisseur d'emploi qui présentait les revendeuses ivoiriennes comme d'infatigables travailleuses, de bonne mère et des patronnes respectées (E. Yao, 2018, p. 286). Les femmes ivoiriennes, à travers la revente de tissus imprimés contribuaient économiquement aux besoins domestiques de leur famille. Elles se surpassaient alors pour transcender le stade d'épouse et de mère pour être des acteurs économiques.

En outre, suite à l'expansion de l'industrie textile entre 1960 et 1980, le métier de couturier connut une véritable explosion donnant naissance à de nombreux créateurs. Ces derniers encouragés par l'Etat, participaient à la valorisation du pagne ivoirien. Devenu un matériau de haute couture, le pagne autrefois drapé, se détachait sous la coupe des ciseaux des créateurs modernes, pour se prêter à tous les modèles.

CONCLUSION

Dès l'accession à l'indépendance de la Côte d'Ivoire, les objectifs des autorités ivoiriennes furent d'en faire un pays industrialisé en particulier dans le domaine textile.

La politique mise alors en place, prônait la substitution aux importations avec le développement de la production de bien de base. Sous ce rapport, l'usine Robert Gonfreville déjà existante fut renforcée et de nouvelles infrastructures textiles de substitutions furent mises en place, afin de répondre au besoin textile sur le marché local. Puis vint la décennie 1970 qui consacra le développement des industries d'exportation visant la conquête de marchés extérieurs et la valorisation de ressources nationales, notamment le coton.

Toute cette politique fut soutenue et encouragée par des investissements étrangers notamment. A cet effet, les capitaux colossaux injectés par les industriels étrangers ont permis de sortir de terre, de puissantes armatures industrielles textiles et favorisé une croissance du secteur textile.

Cet essor a impacté positivement la croissance économique de la Côte d'Ivoire et entrainé des effets notables sur sa population. Secteur à fort potentiel de création d'emploi, l'industrie textile a contribué à lutter contre le chômage à divers niveaux. Toutefois, à partir des années 1980, elle a enregistré une profonde récession due à la conjoncture économique défavorable.

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

Sources Imprimées

J.O.R.C.I., n°58 du 10 septembre 1959, acte du gouvernement-Loi n°59-134 du 03 septembre 1959, déterminant le régime des investissements en Côte d'Ivoire.

J.O.R.C.I., n° 15 du 7 mars 1963, Décret n°63-93 du 04 mars 1963, portant création d'une société d'Etat dénommée « Société Nationale de Financement ».

J.O.R.C.I., n° 26 du 9 mai 1964, Acte du gouvernement, loi n° 64-187 du 08 mai 1964, portant création de la Banque Ivoirienne de Développement Industriel.

J.O.R.C.I., n° 39 du 08 Août 1968, Loi n° 68-342 du 29 juillet 1968, portant création d'un Office de Promotion de l'Entreprise Ivoirienne.

BUREAU DE DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL(BDI), 1974, *Industrie textile*, Abidjan.

COMPAGNIE IVOIRIENNE POUR LE DEVELOPPEMENT DES TEXTILES (CIDT), Rapport annuel campagne 1993-1994.

BANQUE OUEST AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT, 2005, *Etude de faisabilité et de mise en place d'un fonds régional d'investissement pour le développement de l'industrie textile de l'UEMOA*, CAC/DAGRIS/SERES – Fonds d'Investissement Textile UEMOA.

Fraternité Matin, 1981, « Le SITHA, une chance pour l'industrie textile africaine » in *Fraternité Matin A/ 0036 / IGA/ SITHA 81*, du 9 avril.

MINISTERE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES, ET DU PLAN, 1981, *La Côte d'Ivoire en chiffre, édition 80-81*, Société Africaine d'Edition, 324 p.

MINISTERE DE L'INDUSTRIE, 1988, *Schéma directeur du développement industriel de la Côte d'Ivoire.*

MINISTERE DU PLAN, 1969 « Côte d'Ivoire, situation et perspectives du développement industriel dans le cadre du plan », in *l'industrie africaine en 1969, Cameroun, RCA Congo, Côte d'Ivoire, Dahomey*, tome 1, Paris XVI, numéro spécial du bulletin de l'Afrique noire, pp. 165-272

Bibliographie

CHEVASSU Jean, VALETTE Alain, 1975, *Les industriels de la Côte d'Ivoire, Qui et Pourquoi* ? Centre de Petit-Bassam, Science Humaine, Vol., VIII, Série études industrielles, N° 21.

DUBRESSON Alain, 1989, *Villes et industries en côte d'ivoire*, Paris, Karthala.

DUBRESSON Alain, LOOTVOET Bernard, 1985, *L'usine et la ville II ; Complexe textiles et dynamismes économiques à Agboville, Dimbokro et Bouaké (RCI)*, Centre ORSTOM de Petit-Bassam.

DUBRESSON Alain, 1982, « Régionalisation de l'industrie et croissance urbaine : le "mammouth" COTIVO à Agboville (Côte d'Ivoire) », in *Cahier O.R.S.T.O.M.*, série Science Humaine, vol. XVIII, n°1, pp. 148-164.

DUTHEIL de La ROCHERE Jacqueline, 1976, *L'Etat et le développement économique de la Cote d'Ivoire*, Paris, les Editions A. Pedone.

ETABLISSEMENT ROBERT GONFREVILLE, 1971, *Gonfreville ; cinquante ans d'industrie en Afrique 1921/1971*, Milan, Poligrafico G. Colombi.

FAUQUE Claude et WOLLENWEBER Otto, 1991, *Tissu d'Afrique,* Paris, Syros.

KLOBOUKOFF Paul, LESLUYES Bertrand, LE GOFF Jean-Claude, 1995, *La compétitivité de la filière textile en Afrique subsaharienne*, rapports d'étude, France, Ministère de la coopération.

MARGUERAT Yves, 1974, *Commercialisation et industrialisation, synthèse partielle n°4, textiles et chaussures au niveau de la distribution*

en gros, ORSTOM-Sciences Humaines, Centre de Petit-Bassam.

YAO Elisabeth, 2018, *Les industries textiles dans l'économie ivoiriennes*, 1921-1994, Université Alassane Ouattara, Département d'Histoire, Thèse de Doctorat Unique.

Numéro 019 Décembre 2025
Histoire et Analyses des Relations Internationales
et Stratégiques (HARIS)

Revue de l'Association des Spécialistes des Relations
Internationales et des Études Stratégiques Africaines (ASRIESA)

ISSN : 2709-5053

HARIS N°19 Décembre 2025